



HAL
open science

De la nécessité des espions aux XIVE et XVe siècles

Benoît Léthenet

► **To cite this version:**

Benoît Léthenet. De la nécessité des espions aux XIVE et XVe siècles. Renseignement et espionnage de l'Antiquité au Moyen Âge, Eric Denécé et Patrice Brun (dir.), Paris : Ellipses/Cf2R, 2019. halshs-03087428

HAL Id: halshs-03087428

<https://shs.hal.science/halshs-03087428>

Submitted on 23 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DE LA NECESSITE DES ESPIONS AUX XIV^E ET XV^E SIECLES.

Benoît Léthenet

*Docteur en histoire médiévale, Prix de thèse 2012 du CF2R
Membre associé de l'EA3400 ARCHE (Arts, civilisation et histoire de l'Europe),
Université de Strasbourg*

Dans le contexte d'oppositions et d'assassinats politiques des XIV^e et XV^e siècles, Jean sans Peur fait assassiner son rival Louis d'Orléans, le 23 novembre 1407, rue Vieille-du-Temple¹. Jean Petit est appelé par le duc de Bourgogne, le 8 mars 1408, à justifier la suppression de son opposant. *La justification du duc de Bourgogne*² s'appuie tour à tour sur l'Ancien Testament, les Évangiles, les Épîtres, les Psaumes, mais aussi les auteurs classiques, les œuvres de saint Augustin et saint Thomas d'Aquin. Jean Petit tire du *livre des Rois*³ l'exemple de la mauvaise reine Athalie. Il conclut le commentaire du passage « *et si avez oui comment par aguets et espiements elle fut occise, car c'est droit, raison et équité que tout tyran soit occis vilainement, ou par aguets et espiement, et est la propre mort dont doivent mourir tyrans déloyaux.* » Ailleurs, il cite le *De casibus virorum illustrium* de Boccace lequel, en parlant du tyran, dit qu'il est ennemi de la chose publique. « *C'est oeuvre de homme vertueux en courage, c'est une très sainte chose et du tout nécessaire de faire conjuration, de prendre armes, de mettre espies, de employer ses forces* »⁴ contre un tel prince. La conclusion de Jean Petit est stupéfiante pour son auditoire : Jean sans Peur a réalisé un acte licite et méritoire en abattant un tyran. Les prémices du meurtre sont faits d'espionnage, tant le secret est déjà au cœur de la pratique du pouvoir. Cependant, en 1407, espionnage et assassinat politique ne sont pas des nouveautés. La tentative de meurtre de Pierre de Craon sur Olivier de Clisson, en 1392, est déjà un modèle du genre⁵. Ainsi, espionner son adversaire politique est une chose reconnue qui n'est pas remise en cause dans le cas du tyran. D'ailleurs, dans le contexte de cette opposition qui crée la guerre civile⁶, il devient nécessaire et urgent d'espionner le parti adverse. Sommées de prendre position, les villes participent à l'élaboration et à la diffusion du renseignement. C'est le cas pour Mâcon, ville moyenne du royaume de France, comptant 670 feux environ en 1416, qui se rapproche de Jean sans Peur le 5 septembre 1417. Les bourgeois envoient régulièrement des individus « *verdoyer* » pour « *savoir et enquerir des noviaux* » des ennemis du duc.

Quelles réflexions et quelles pratiques de l'espionnage ont développé les princes aux XIV^e et XV^e siècles ? Quel est le profil de l'espion ? Quelles sont ses motivations et ses compétences ? Comment le renseignement intérieur permet de se garder de son action ?

¹ Cet article est une version remaniée d'un texte paru sous le titre : « « Par aguets et espiements ». Espionner aux XIV^e et XV^e siècles », *Annales de Bourgogne*, tome 86-4, octobre-décembre 2014, pp. 5-18.

² Alfred Coville, *Jean Petit : la question du tyrannicide au commencement du XV^e siècle*, Paris : Picard, 1978.

³ *Rois*, 11, 1-20.

⁴ Giovanni Boccace, *De casibus virorum illustrium*, Cologne, Cod. Bodmer 174, fol. 44r^o.

⁵ Jean Froissart, *Chroniques*, t. 13, J. A. Buchon éd., Paris, 1835, pp. 48-70.

⁶ Jacques d'Avout, *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons. Histoire d'une crise d'autorité*, Paris : Gallimard, 1943 ; Bertrand Schnerb, *Les Armagnacs et les Bourguignons. La maudite guerre*, Paris : Payot, 1988 ; Bernard Guenée, *La folie de Charles VI : roi Bien Aimé*, Paris, 2004.

I. Le plan de recherche

I.A. Une réflexion théorique

L'image romanesque de l'espion séducteur et manipulateur, aux multiples talents, est loin de la réalité. Dans le corpus législatif *Las Siete Partidas* (vol. 2, titre xxvi, loi xi), élaboré sous le contrôle d'Alphonse X le Sage, entre 1254 et 1265, se trouve une définition de l'*espie* plus conforme à la réalité :

« Sont appelés espions les hommes qui s'associent avec l'ennemi, afin d'en connaître les plans, pour en donner avis à ceux qui les ont envoyé, afin que ceux-ci soient en mesure de se protéger, d'infliger des blessures [à leurs adversaires] sans être atteints [par eux]. Ils doivent soigneusement faire usage de sagesse et d'artifice, pour déterminer avec certitude les mouvements de l'ennemi, afin de donner des informations fiables à leurs compagnons. Car c'est une chose très nécessaire, pour ceux qui sont engagés dans la guerre »⁷.

Du côté français un petit miroir au prince, adressé à la belle-mère de Charles VII et intitulé *l'Avis à Yolande d'Aragon* (1425)⁸, affirme que le roi doit « vivre par bon conseil » (art. 21). L'auteur anonyme du traité envisage la création d'un réseau de renseignements et d'espionnage pour permettre au souverain, d'une part, de mieux connaître « les conditions des princes, barons et chevaliers » de son royaume, ainsi que « ceulx qui gouvernent les cités » (art. 58 & 59), et d'autre part, « l'estat des roy circumvoisins » (art. 64). Ces conseils pratiques entrent dans le cadre de la guerre juste que soutiennent les rois de France contre l'ennemi anglais. Les princes des Lys disposent d'une série d'informateurs. L'espion envoyé au milieu des adversaires doit découvrir leurs plans afin de prévenir leurs coups. À l'inverse, les renseignements qu'il a recueillis permettent de porter des attaques contre leur dispositif. Pour mener à bien sa mission de renseignement, il use d'artifices et de tromperies. Dans *Le jouvenceul* Jean de Bueil recommande d'utiliser des hommes désarmés et déguisés en laboureurs, en pèlerins ou en étudiants, pour aller en « *tappinaige* »⁹. Ils observent, éclairent les chemins, puis ils rendent compte. C'est déguisé en « *habits de folz* »¹⁰ que Pierre Reynault espionne la ville de Mâcon en avril 1443. La richesse du vocabulaire rencontré dans les sources traduit cette capacité à la dissimulation. L'espion partage avec la prostituée l'ancienneté de sa profession, la pratique de se tapir et d'agir en secret dans les ruelles sombres, où l'on se cache et observe. De même, dans les sous-bois et les campagnes, il se dissimule, en verdissant et en entrant en végétation, lors d'observations prolongées. Les sources mâconnaises disent qu'il est envoyé « *verdoyer sus les champs* » pour « *reverchier* » le paysage. C'est-à-dire qu'il le retourne en tous sens et l'examine soigneusement. D'autres « *s'embatent et tapicent* » dans le secret des tentes des camps militaires. Ils osent s'y plonger et s'y dissimuler pour ramener les informations demandées. Comme l'avance Christine de Pizan, « *à paine est un ost sans aucun traite* ». L'espionnage¹¹ fait partie de la

⁷ Alfonso X El Sabio, *Las Siete Partidas*, 2, Madrid : Real Academia de la Historia, 1807, p. 281.

⁸ Boudet Jean-Patrice et Sené Elsa, « *L'Avis à Yolande d'Aragon : un miroir du prince du temps de Charles VII* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, (24, « Au-delà des miroirs : la littérature politique dans la France de Charles VI et Charles VII »), 2012, pp. 51-84.

⁹ Jean de Bueil, *Le jouvenceul*, t. 1, L. Lecestre L. et C. Favre éd., Paris, 1889, pp. 147-151, p. 160.

¹⁰ Marcel Canat, *Documents inédits pour servir à l'histoire de Bourgogne*, t. 1, Chalon, 1863, p. 433.

¹¹ Christopher Allmand, "Intelligence in the Hundred years war", *Go spy the Land. Military Intelligence in History*, Londres : Keith Neilson, 1992, pp. 31-47 ; Mark Ballard, "Etienne Fryon Burgundian Agent, English Secretary and "Principal Counsellor" to Perkin Warbeck", *Historical Research*, t. 62, 1989, pp. 245-259 ; David Crook, "The confession of a spy, 1380", *Historical Research*, t. 62, 1989, pp. 346-350 ; Eric Denécé et Jean Deuve, *Les services secrets au Moyen Âge*, Rennes : Éd. Ouest France, 2011 ; M. C. Hill, "Jack Faukes, King's Messenger, and his Journey to Avignon in 1343", *English Historical Review*, t. LVII (CCXXV), 1942,

stratégie militaire, mais il n'est qu'un des volets de la démarche du renseignement. Il a pour but de percer les secrets des adversaires, voire des alliés¹². Jean de Bueil le rappelle au chef de guerre : « *tu vas pour sercher nouvelles* »¹³. Le renseignement¹⁴ n'est pas l'information¹⁵. L'information est la matière première du renseignement. Celui-ci n'est pas une fin en soi, il est une production et un moyen – production de savoir pour agir. Il permet au chef de guerre de savoir « *la venue de son adversaire avant le coup* »¹⁶. Il satisfait ses besoins en renseignement par une recherche permanente et organisée, légale ou illégale, humaine ou technique (déchiffrement des courriers) d'informations parfois difficiles d'accès. Il est donc le résultat d'une démarche dénommée cycle du renseignement que l'on peut réduire à quatre étapes : la question posée, la recherche des éléments de réponse, la structuration de la réponse, la livraison ou diffusion du renseignement. Ainsi, le renseignement est le résultat de la synthèse d'informations recherchées, validées, recoupées et interprétées, quelle que soit leur origine, afin de répondre à une question précise. De telles questions se retrouvent dans *Le livre des États*¹⁷ de Don Juan Manuel de Castille, le *Livre des faiz d'armes et de chevalerie* de Christine de Pisan¹⁸ ou, plus tardivement, dans *Le rosier des guerres* de Pierre Choynet. Les informations recueillies sont nombreuses et d'ordre militaire.

Dans le *Livre des faiz d'armes et de chevalerie* l'espion doit acquérir les renseignements suivants :

« [ce] qu'on dist de leur estre, queil conseil il a, quelz sont ses capitaines duitz de guerre ou nom, de quelle foy et loiaulte sont ses gens d'armes, comment le cuer leur juge de la querelle, et quele volente ilz ont de combattre, se plente de vivres ont ou non, car le fain se combat par dedens et peult vaincre sans fer. »

Le rosier des guerres mentionne pour sa part :

« Ce que on doit considerer avant la bataille. [...] »

Avant que l'en face bataille, comme on doit regarder XII choses : premièrement, le nombre de ceulx ausquelx on se doit combattre ; secondement, s'ilz sont usitez d'armes et de guerre ; tiercement, s'ilz sont molz de cuer ; quartement, s'ilz sont de durs corps et de membres, et fors ; quintement, s'ilz sont saiges et advisez, et d'un acord ; sixtement, s'ilz

pp. 19-30 ; Wolfgang Kierger, *Geheimdienste in der Weltgeschichte. Spionage und verdeckte Aktionen von des Antike bis zur Gegenwart*, Munich, 2003, pp. 7-19 ; André Leguai, « Espions et propagandistes de Louis XI arrêtés à Dijon », *Annales de Bourgogne*, 1952, pp. 50-55 ; Werner Paravicini, « Ein Spion in Malpaga. Zur Überlieferungsgeschichte der Urkunden des René d'Anjou und Karls des Kühnen für Bartholomeo Colleoni », *Italia et Germania. Liber Amicorum Arnold Esch*, Tübingen, 2001, pp. 469-489 ; Bastian Walter, *Informationen, Wissen und Macht. Akteure und Techniken städtischer Außenpolitik Bern, Straßburg und Basel im Kontext des Burgunderkriege (1468-1477)*, Stuttgart, 2012.

¹² Philippe de Mézières, *Songe du Vieux Pèlerin*, J. Blanchard éd., Paris : Pocket, 2008, pp. 881-883.

¹³ Jean de Bueil, *op. cit.* note 8, p. 160.

¹⁴ Bulinge (Franck), *De l'espionnage au renseignement. La France à l'âge de l'information*, Paris : Magnard-Vuibert, 2012, p. 98 ; Jean Baud, *Encyclopédie du renseignement et des services secrets*, Lavauzelle, 2002, 740 p. ; Roger Faligot et Rémi Kauffer, *Histoire mondiale du renseignement*, 2 vol., Paris : Laffont, 1993-1994.

¹⁵ Jean Verdon, *Information et désinformation au Moyen Âge*, Paris : Perrin, 2010 ; *Information et société en occident à la fin du Moyen Âge*, actes du colloque international tenu à l'Université du Québec à Montréal et l'Université d'Ottawa, 9-11 mai 2002, Paris : Publications de la Sorbonne, 2004 ; *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, xxiv^e congrès de la SHMESP, Avignon, juin 1993, Paris : Publications de la Sorbonne, 1994 ; Michèle Fogel, *Les cérémonies de l'information, dans la France du XVI^e au XVIII^e siècle*, Paris : Fayard, 1989.

¹⁶ Pierre Choynet, *Le rosier des guerres* (vers 1482), BNF, Paris, ms fr. 1 239.

¹⁷ *Le livre des États de Don Juan Manuel de Castille : essai de philosophie politique vers 1330*, Béatrice Leroy éd., Paris : Brepols, 2005.

¹⁸ Christine de Pisan, *Livre des faiz d'armes et de chevalerie*, BNF, Paris, ms fr. 23 997, fol. 36v^o-38v^o.

sont plus hardis et mieulx hommes de cuer, c'est à dire s'ilz feroient enuiz, une mauvaise fuyte et villainie ; septiesmement, s'ilz ont plus et de meilleurs chevaulx ; huitiesmement, s'ilz ont plus d'armures et habillemens et de ordonnances de guerre ; neufviesmement, s'ilz ont plus de victailles ou moins ; dixiesmement, s'ilz ont le plus hault lieu ou non ; unziesmement, s'ilz ont le soleil et le vent pour eulx ou contre eulx ; douziesmement, lesquels actendent plus de aide. »

Le plan de recherche pose des questions qui doivent trouver des réponses. Dans le cadre de la guerre civile (1407-1435) des interrogations peuvent être portées sur la nature, le volume et l'agressivité des forces adversaires, comme sur leur proximité ou leur emplacement. L'acquisition du renseignement suit donc un plan de recherche qui décrit les moyens humains et matériels (par la terre et par le fleuve) mis en œuvre, ainsi que l'itinéraire et la destination finale de la mission. La recherche elle-même peut inclure la collecte d'opportunité, *via* les rumeurs qui circulent dans les tavernes par exemple. Ce plan de recherche constitue un outil de pilotage de la fonction de renseignement. Face à l'ampleur de la tâche, Philippe de Commynes indique qu'il ne sert à rien d'envoyer un seul espion chez ses ennemis, car il est peu probable « *qu'il ait l'occasion de [tout] voir et [tout] entendre* ». Au contraire, il faut en mobiliser deux ou trois, afin d'accroître leurs chances de « *recueillir propos en secret* ». C'est la raison pour laquelle les Mâconnais multiplient les envois d'espions.

I.B. À l'échelle d'une ville moyenne du royaume : Mâcon

Les archives mâconnaises fourmillent de renseignements sur le sujet. L'ensemble des volumes, qui couvrent la période de la guerre civile, comprend environ 1 200 folios répartis entre les registres BB 09 et BB 16. Si les documents sont généralement bien conservés, des lacunes existent. Les années 1426-1429 n'y figurent pas. Les années 1413, 1415, 1430, 1431 ne sont pas complètes. Un registre se compose de plusieurs cahiers rédigés en moyen français. Ils permettent de suivre, au gré des délibérations, les difficultés auxquelles sont confrontés les magistrats. On en tire trois types d'informations : les minutes des délibérations, des copies de la correspondance entretenue par la ville, des cahiers de compte. Le compte des chantiers aux fortifications, tenu par Antoine Gastellier, durant l'année 1418, présente la rubrique « *autre despense pour verdoyer et envoyer messages* »¹⁹. Cet état des dépenses permet de connaître le nom du commanditaire de la recherche et parfois celui d'un espion. Il décrit un itinéraire et donne un objectif. Il mentionne le montant d'une rémunération, voire le nom d'un témoin présent au retour de la mission.

Les trois-quarts des enquêtes mâconnaises regardent en direction de Lyon. Des recherches sont menées le long de la Saône et aux confins du Lyonnais et du Beaujolais, sur les points de passage présumés des compagnies. Le prévôt de Mâcon, Antoine Mercier commande la collecte. L'espion est envoyé « *savoir* », « *savoir et enquerir* » ou « *sentir* ». Des instructions orales lui sont données. Elles détaillent le secteur à surveiller, ou un point précis, ainsi que l'itinéraire à emprunter. Le boucher Jean Martinet, dit le Carouge, est envoyé par les échevins « *verdoyer sus les chans de Mascon jusque a Dracie, le Paneux et [revient] par les montaynes pour enquerir des ennemis* »²⁰. Thevenet Ferrailleur, un autre boucher, doit aller « *de Mascon jusques à la Maison Blanche, savoir si les ennemis passoyent à Toyssey* ». Renaud Roland, lui aussi boucher, doit enquêter sur les forces armagnagues « *jusque outre Thoissey* ». Il s'enfonce donc dans le Lyonnais vers Anse et au-delà. Il en est de même pour Guichard Chevalier qui se rend « *jusques à droit*

¹⁹ Archives municipales de Mâcon, BB 12, fol. 113r^o-v^o.

²⁰ *Ibid.*, fol. 113v^o.

du pont de Toyssey [...] savoir ce les ennemis avoyent passé ou reaume ». Le plan de recherche porte sur un axe essentiel : le sud, tenu par les Armagnacs. Un second axe est orienté à l'ouest en direction des places de Solutré, Marcigny-les-Nonnains et Charlieu, autres points de départ des incursions armagnagues dans le Mâconnais. Par opposition le plan de recherche lyonnais regarde au nord et à l'ouest en direction de Mâcon, Dijon, Autun ou Charolles. Il répond aux mêmes interrogations, par un renseignement militaire et extérieur. Le problème majeur d'une ville moyenne aux prises avec les princes est la sécurité : la préservation de l'espace urbain et de son environnement. Les espions acquièrent surtout un renseignement défensif et de sécurité, plus rarement un renseignement offensif, qui sert à conquérir des places, gagner des territoires ou détrousser des compagnies.

II. Le profil de l'espion

II.A. Espions publics

En raison de l'extrême variété des situations qu'ils doivent affronter, les espions sont recrutés dans tous les milieux. Il est dans l'intérêt du prince d'entretenir un réseau complet et varié d'informateurs. Pierre Choisnet et Philippe de Mézières font toutefois une distinction entre : l'espion « *loyal et sage* », également nommé « *véritable* » espion et le « *faux fuitif* » et « *traître espion* ». Le « *faux fuitif* » s'apparente davantage à un individu implanté clandestinement à l'étranger, un agent dormant, réveillé en cas de besoin. Le « *traître espion* » est un agent retourné qui conserve sa fonction auprès de son prince. Cependant, ayant changé d'allégeance il est devenu traître. Une seconde distinction est faite entre les « *espions secrets* » et les « *espions publics* ». L'espion secret est l'homme de l'ombre par excellence. L'espion public est l'ambassadeur, envoyé le plus souvent possible chez son adversaire, afin de maintenir les canaux de l'information ouverts. Une cité comme Mâcon n'a ni diplomates professionnels ni représentations diplomatiques permanentes auprès des princes. Au mieux, ce que l'on observe est un processus de spécialisation, à défaut d'une professionnalisation. Les ambassadeurs mâconnais disposent des qualités juridiques et oratoires suffisantes, des savoir-être et des savoir-faire. Le profil de l'« *honorabile homme et sage* » Antoine Mercier est exemplaire. Il est élu échevin en 1417 et 1419. Il occupe la charge de prévôt royal en 1417 et garde de la prévôté en 1418. Ses déplacements officiels font apparaître une préférence pour les voyages en France et en Bourgogne²¹. Il est à Paris en 1417 ; à Provins et à Troyes en 1419, 1420 et 1421. Il participe également aux ambassades menées en Bourgogne. Il est à Chalon-sur-Saône en 1417, à Dijon, entre 1417 et 1420. La proximité territoriale, la maîtrise des thèmes qui intéressent la cité ainsi que les compétences linguistiques jouent dans la nomination des représentants de la ville. L'importance accordée aux langues n'est pas nouvelle. Pierre Dubois²² († 1314) indique la nécessité d'avoir dans les chancelleries du personnel polyglotte. C'est le cas du juriste Jean Boucher que sa maîtrise du franco-provençal désigne pour conduire les ambassades dans le duché de Savoie²³. Pour un espion public comme l'ambassadeur, les occasions de collecte de l'information ne manquent pas. Dans ce cas, le renseignement est dit extérieur. Il s'intéresse aux événements qui se produisent hors de Mâcon et qui peuvent étendre leurs effets sur la ville. Les ambassadeurs collectent des données sur des modifications de l'équilibre entre les princes, le développement des menaces, les agressions et les

²¹ *Ibid.*, fol. 43v°, 49r°, 68r°, 125v°-126r° ; Archives municipales de Mâcon, BB 13, fol. 9v°, 17r°, 47v°, 53v°.

²² Pierre Dubois, *De recuperatione terre sancte*, Ch.-V. Langlois éd., Paris, 1891, p. 68.

²³ Archives municipales de Mâcon, BB 13, fol. 70v°, 74r°, 79v°, 81r°-v°, 82v°, 83r°.

entraves au commerce, etc. Il en est de même pour les espions secrets, les artisans et les marchands, mis à contribution pour collecter des informations.

II.B. Espions secrets

Les bouchers mâconnais Jean Martinet, Thevenet Ferrailleur ou Renaud Roland sont des artisans dignes de foi chargés de missions de confiance. Leurs activités les conduisent à espionner le long des itinéraires qui les mènent sur les marchés et les foires aux bestiaux. Lorsqu'ils verdoient sur les champs, c'est en lien avec le réseau des pâtures et la transhumance des troupeaux. D'autres artisans sont informateurs pour la ville. Philibert Martin et Guichard Chevalier sont des maçons qui renseignent la ville à partir des carrières et des voies d'acheminement de la pierre. Les pêcheurs disposent de barques et ont une connaissance suffisante de la rivière pour savoir : où se dissimuler, observer et repartir, en évitant les hauts fonds. Ce sont au minimum trois équipes, de deux à quatre hommes, qui se relaient sur la Saône pour faire des « *escoutes* » et épier. Celle de Colas Benoît est la plus petite. L'équipe de Michel de Saint-Romain se compose de son fils et d'un compagnon. La plus importante est composée d'Étienne de la Fontaine, Pierre Garnier, Louis Perreneau et de Jean Tassin. Ces missions à hauts risques durent plusieurs jours. Le petit groupe de Michel de Saint-Romain passe

« XIJ jornés sans le plus [...] [a] vaqué sus la rivere de Sonne et cuchié totes les nuit en ung petit batel et aller de Saint-Romain jusque à Villefranche pour savoir et enquerir des noviaux des diz enemis et rapporter par plusiers fois à Mascon les nouvelles »²⁴.

La collecte de l'information, si elle est régulièrement confiée aux bourgeois de la ville, est une mission qui incombe aussi aux hommes des bourgs et des villages environnants. (Re)connu, l'espion est compromis. Aussi, des missions sont confiées à des individus qui entretiennent un lien difficilement perceptible avec Mâcon. Ce sont les hommes de l'ombre par excellence. Jean de Bueil parle des « *guides des pays entretenus qui connaissent les chemins mais qui sont de vraies espies demourans en l'obeissance ennemi* ». Ces agents dormants, menant une vie normale, sont réveillés en cas de conflit. Ils fournissent itinéraires, guides et informations. Dans le cas de Mâcon, le prévôt utilise Pierre Ydrat originaire de Feillens, Pierre Porset de Pont-de-Veyle et Pierre de Cormoranche-sur-Saône. Tous trois habitent en terre d'Empire. Ils vont sans risque d'être démasqués à Anse et à Lyon. Plus généralement, on constate l'emploi de petites gens efficaces et professionnels. Loin d'être de simples mouchards recrutés dans les milieux populaires, les espions sont issus de la petite bourgeoisie, notamment des maîtres des métiers. Ils se tiennent informés de la situation politique et guerrière des espaces où se déploient leurs activités.

Le clergé est impliqué dans la collecte de l'information. Le frère Étienne Charlot mène en Bourgogne une mission de ce type. Ce cordelier du couvent de Beuvray est espion de Charles VII. Il signale en 1423 la présence de la compagnie de Perrinet Gressart près d'Autun²⁵. C'est dans un cadre similaire qu'en 1432 est arrêté frère Verain à Mâcon. Ce cordelier apostat, originaire de Provence, reconnaît avoir été envoyé par Tanguy du Chastel, dans le but de s'informer sur les armées bourguignonnes. Il est aussi accusé d'avoir « *apporté du pai d'en bas certains poisons pour empoisonner* » Philippe le Bon. Sa capture, et celle d'un compagnon, est l'objet d'une longue traque dans le Charollais et le Mâconnais. Les consuls de Lyon envoient le prieur des Carmes à Autun et le gardien des

²⁴ *Ibid.*, BB 12, fol. 113r°.

²⁵ Archives départementales de la Côte d'Or, B 11 890, fol. 5r°.

cordeliers en Bourgogne pour « *sentir s'il y gens d'armes* »²⁶. Les femmes et les enfants, moins présents dans les documents, jouent un rôle. À Compiègne, en 1422, un prêtre est témoin d'une scène dans laquelle une femme livre des informations écrites à une bande armée afin de prendre Paris²⁷. En 1434, à Beauvais, Colette Meno est soupçonnée d'être une *espie* et Marianne Dupuis est expulsée de Rouen pour tenir le parti de Charles VII. À la même date, à Chalon-sur-Saône, un jeune enfant espion est battu de verges et chassé de la ville. Des valets sont aussi impliqués. En janvier 1418, à Châlons-en-Champagne, Perrot Contet et Jean Christofle sont les valets de bourgeois suspectés d'être Armagnacs. Ils livrent « *aucuns des secrez* » de la ville et sont capturés après s'être « *ventez d'avoir esté audit Chaalons et alez aval la ville, en abiz dissimulez, et veu, et sceu l'estat d'icelle* »²⁸. Ces agents pratiquent le renseignement militaire. Ils contribuent d'abord au succès des opérations de guerre, en apportant un renseignement dit opérationnel : c'est-à-dire une connaissance approfondie de l'ennemi et du terrain des opérations. Ils permettent, dans un second temps, de suivre les grandes évolutions du conflit, en questionnant les regroupements de forces, les tactiques et les armements comme l'ont fait, au cœur de la principauté bourguignonne, frère Charlot et frère Verain.

III. Motivations et compétences de l'espion

III.A. Motivations

Les motivations de ces espions sont variées. Elles relèvent déjà des quatre leviers dont rend compte l'acronyme MICE (*Money, Ideology, Compromise/Coercion, Ego*). Elles sont souvent dictées par les circonstances et la pauvreté. Ainsi, la garnison de Chateaudun oblige une *povre femme* d'un village alentour à travailler pour le duc de Bourbon dans l'espoir de *ravoir son mari qui estoit prisonnier* de la garnison. La vengeance est aussi un puissant moteur qui pousse à passer à l'acte. Le maçon mâconnais, Philibert Martin, connaît les prisons armagnagues à compter du 2 mai 1418. Porté au rouge par les Armagnacs puis, libéré peu après, on le trouve espionnant pour les Bourguignons. Jean de Bueil met en garde contre le prisonnier volontaire qui peut être « *malicieux, homme sedicieux, escheleur, trompeur, sayeur de portes ou de faulces poternes* ». Il recommande que l'on « *bouchoit les yeulx* » du prisonnier lorsqu'on le conduit par la ville²⁹. Les prisonniers-espions sont sans doute rares. La motivation principale reste l'argent. Christine de Pizan l'affirme. Le prince « *donra argent et promettra grant guerdon* »³⁰ à son espion pour se garder de sa trahison. L'argent a un fort pouvoir de séduction. Ainsi, en 1418, Philibert Martin, signalé cinq fois sur les chantiers aux fortifications et trois fois comme espion, perçoit un quart de ses revenus grâce à cette activité de complément. La relation employeur-employé nouée avec les autorités urbaines est difficile à définir. L'espion est payé pour un service, mais il ne semble pas encore exister d'espion professionnel, formé à l'espionnage, dont se serait l'unique tâche. Si le nombre d'espions employés par la ville de Mâcon n'est pas précisé, l'enquête montre qu'ils sont une vingtaine au moins pour la période 1418-1421. Tous

²⁶ *Registres consulaires de la ville de Lyon ou Recueil des délibérations de la commune de 1416 à 1423*, Marie-Claude Guigue éd., Lyon, 1882, p. 90, p. 360.

²⁷ *Chronique de Jean Lefèvre, seigneur de Saint-Rémy*, t. 2, F. Morand éd., Paris, 1881, p. 58.

²⁸ *Registre de délibérations du conseil de ville de Châlons-en-Champagne (1417-1421)*, Sylvette Guilbert éd., Châlons-en-Champagne, 2001, pp. 58-59.

²⁹ Jean de Bueil, *op. cit.* note 8, pp. 8-14.

³⁰ Christine de Pizan, *op. cit.* note 17.

disposent d'indéniables compétences. L'exemple du siège d'Auberoche en Périgord³¹ permet de s'en faire une idée.

III.B. Compétences des espions

En 1345, les Anglo-Gascons, ne pouvant plus soutenir le siège que les Français font peser sur la forteresse d'Auberoche, décident de prévenir Henri de Lancaster, comte de Derby, alors à Bordeaux. Un valet s'offre de porter le message. « *Quand vint au soir par nuit, le varlet prit la lettre que les chevaliers lui baillièrent, qui estoit scellée de leurs trois sceaux, et lui encousirent en ses draps et puis le firent avaler ès fossés.* » Le valet passe le guet français car « *il savoit bien parler gascon, et nomma un seigneur de l'ost, et dit qu'il étoit de lui.* » Toutefois, le porteur du message fini par être démasqué et son courrier découvert. Les Français « *prirent le varlet, et lui pendirent les lettres au cou, et le mirent tout en un mont en la fonde d'un engin, et puis le renvoyèrent dedans Auberoche.* » La scène est immortalisée dans les *Chroniques d'Angleterre* de Jean de Wavrin. Lorsqu'un espion est découvert, il est d'ordinaire traité avec la plus grande rigueur. Ce qui suppose une prise de conscience : l'espion se rend coupable de « *grans cas de trahison* »³². Les seigneurs anglais perdent alors tout espoir. Or, Froissart rapporte que le comte de Derby et ses capitaines ont connaissance de l'affaire, *par une leur espie qu'ils avoient envoyée en l'ost*. Sur le rapport de son espion, Henri de Lancaster envoie aussitôt des troupes qui obligent l'armée de Bertrand de L'Isle Jourdain à lever le siège.

Le passage de l'affaire d'Auberoche témoigne de certaines compétences nécessaires aux espions. Tout d'abord, celle de l'artifice et de la dissimulation. Le valet n'a pas cherché à remettre son courrier à l'espion du comte de Derby mais au comte lui-même. Les Anglais ne savaient sans doute pas que l'ost français était épié de l'intérieur. Ensuite, il doit être en mesure d'écrire un rapport ou de produire un rapport oral. L'espion doit comprendre le contexte politique et les événements dans l'optique de son rapport. Il lui faut connaître les commandants, les coutumes locales, les habitudes des camps, s'adapter à elles pour être crédible dans son rôle. L'espion du comte, que l'on imagine recruté et intégré à l'ost, devait pouvoir se retirer sous une tente en cas de fouille du camp. Il connaît les infrastructures et la topographie des lieux dans lesquels il évolue pour assurer son travail. Il a des compétences linguistiques pour être en contact avec les populations locales, les gens d'armes qu'il côtoie, comprendre correctement les plans, les noms de lieux. Enfin, il est familier des équipements militaires. Ces capacités démontrent que certains espions sont des spécialistes en voie de professionnalisation dont le travail est tenu en estime par tous les décideurs. Il est une gêne pour ses ennemis, en raison même de ses capacités. Pour se garder de ses agissements, les princes développent des pratiques de renseignement intérieur. En effet, la capture de l'espion évente les projets du chef de guerre. Pierre Choynet le dit fort bien : « *celuy est accusé et trahy par soy mesmes, de qui son espie est prins de ses ennemis.* »

³¹ Jean de Wavrin, *Chroniques d'Angleterre* (vers 1475), BNF, Paris, ms fr. 76, fol. 101r^o ; Jean Froissart, *op. cit.* note 5, t. 1, pp. 191-193.

³² Archives départementales de la Côte d'Or, B 3 977 (1471/72).

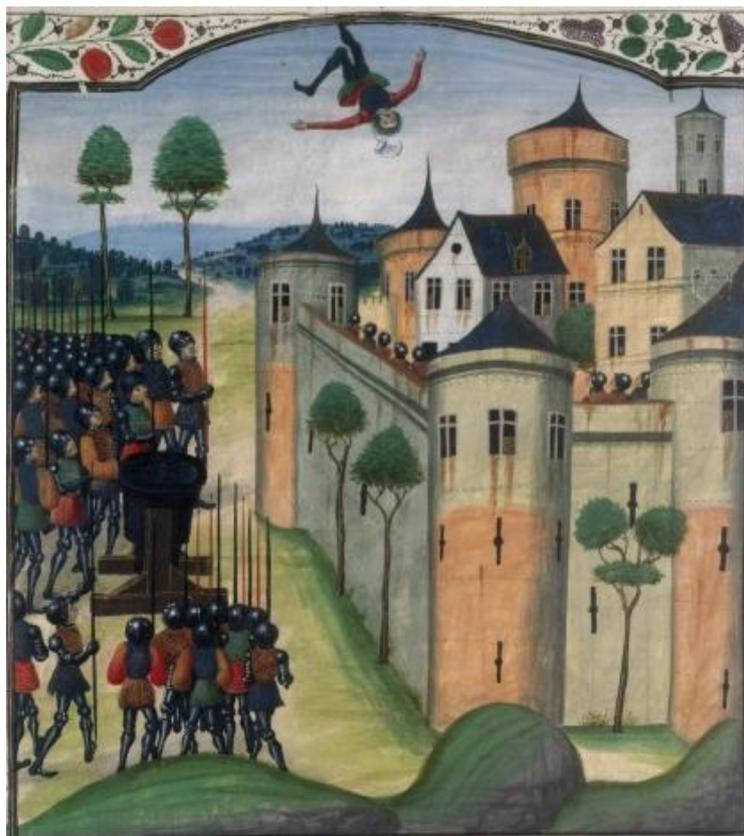


Illustration 1 – Le siège d’Auberoche
Jean de Wavrin, Chroniques d’Angleterre, BNF, Paris, ms. fr. 76, fol. 101r°.

IV. Le renseignement intérieur

IV.A. Un renseignement de sécurité pour les principautés

Les traités des XIV^e et XV^e siècles préconisent des mesures de contre-espionnage et de renseignement intérieur connues depuis l’Antiquité³³. Le renseignement intérieur est un renseignement de sécurité, dont la finalité est de suivre et d’anticiper les contestataires susceptibles de troubler l’ordre public, par l’opposition politique et les complots. Le secret et la dissimulation participent de la vie politique, de même que les actions politiques clandestines.

Protégé d’Agnès Sorel, le grand sénéchal Pierre de Brézé entre en opposition avec le dauphin Louis, après sa tentative de complot de 1446. Le dauphin veut éliminer Brézé auprès du roi, qui lui préfère son favori moins dangereux. C’est alors qu’entre en scène le secrétaire du dauphin, Guillaume Mariette³⁴, injustement qualifié d’agent double. L’agent double n’existe pas. Il est soit infiltré, soit retourné. Mariette est un espion du futur Louis XI, cyniquement sacrifié par son maître. Il pratique l’intervention psychologique secrète, manipulant l’information, en vue d’influer sur les décisions adverses. Le dauphin l’utilise pour discréditer Pierre de Brézé, au regard de Charles VII, par une vaste campagne d’intoxication. L’intoxication vise un service adverse lequel, mal informé, livre de mauvais renseignements aux décideurs. De fait, Mariette avertit le grand sénéchal d’un soi-disant complot du dauphin, pour s’emparer du gouvernement, avec le soutien financier de Philippe le Bon. Évidemment Brézé ne mord pas facilement à l’hameçon. Il

³³ Enée le Tacticien, *Poliorcétique*, A. Dain éd., Paris : Les Belles Lettres, 1967.

³⁴ *Chronique de Mathieu d’Escouchy*, t. 3 : *Pièces justificatives*, G. Du fresne de Beaucourt éd., Paris, 1864, pp. 265-341.

refuse d'en parler au roi, mais décide de jouer la carte de la Bourgogne. Il envoie Mariette pour sonder Philippe le Bon et connaître ses liens avec le dauphin, les Anglais et le roi d'Aragon. Pour inciter le duc de Bourgogne à se découvrir, Mariette feint de lui être fidèle, et donne le change à Pierre de Brézé en acceptant la mission. Il met en pratique cette sentence de Philippe de Mézières en agissant par « *subtilité, cautelles et aguets pour décevoir ses ennemis, feindre vouloir faire pour une manière et faire une autre, que nul ne sauches riens de son entente [...]* ». Mariette intoxique donc aussi, pour le compte du sénéchal, le duc et son chancelier, en leur faisant parvenir de fausses informations affirmant que le dauphin, le sénéchal, les Anglais et quelques seigneurs de leur entourage leur sont hostiles. À la demande de Pierre de Brézé Mariette retourne également dans le Dauphiné, auprès de Louis, pour en apprendre davantage sur l'hypothétique conspiration. À son retour, il rapporte d'une manière convenue l'hostilité du dauphin à son égard. Il est temps de se confier au roi, lequel ne croit pas un mot du complot tramé par son fils.

Mariette retourne alors dans le Dauphiné, pour un complément d'information, à la demande de Charles VII. Mais il est arrêté à Lyon, accusé d'avoir contrefait des sceaux et surchargé des lettres de créance à son profit. Qui l'a vendu ? Évadé puis repris par deux fois, il est sévèrement questionné au château de la Côte-Saint-André. Dans sa fuite Mariette a cherché à rejoindre le Dauphiné, pour y trouver la protection de son maître. Toutefois, pour Louis, le fruit est mûr : Pierre de Brézé doit tomber. L'interrogatoire sous la torture, du 2 mars 1448, mené par la justice royale, aboutit à des « *cris et plaintes* ». Les 3 et 4, le secrétaire est davantage bavard. Il accuse le grand sénéchal. Lorsque le 5 mars, les hommes du dauphin se chargent de le questionner, Mariette surenchérit. Il accuse toujours Pierre de Brézé d'être l'auteur d'une machination pour éloigner le dauphin du roi, ainsi que des manœuvres d'intoxication auprès du duc de Bourgogne « *qui aime tout savoir* ». Louis a piégé le grand sénéchal, qui n'a pas jugé bon de révéler une conspiration dont il avait connaissance. Cela fait de lui un criminel d'État. Le rôle joué par Guillaume Mariette s'arrête là. Sacrifié, il est décapité et écartelé. Pierre de Brézé est écarté pour un temps du conseil royal, sous la pression des amis du dauphin. Toutefois, Charles VII, qui a gardé sa confiance à son favori, lui accorde rapidement une lettre de rémission³⁵. La mission, confiée à Guillaume Mariette, n'a pas dévoilée les positions du dauphin.

IV.B. Renseignement de sécurité intérieure et de sécurité publique

Le renseignement intérieur, développé par les princes, surveille aussi les « têtes de réseau » qui peuvent utiliser leur position administrative ou sociale pour remettre en cause l'intégrité des principautés. À Mâcon, les conseillers ducaux souhaitent être « *informés et acertenés du vray sur le fait de certains habitans dudit lieu de Mascon suspicionés de tenir le party des adversaires* »³⁶. En janvier 1431, des habitants font l'objet d'enquêtes menées par un tribunal bourguignon composé de Châlonnais influents. Philippe le Bon mandate Girard de Bourbon, bailli de Chalon-sur-Saône, Jean Liaton, docteur en lois et lieutenant du bailli, maître des foires, Régnier Pot, chevalier de la Toison d'Or et conseiller ducal ainsi que Michel Groat, licencié en lois, conseiller et procureur du duc. Ils enquêtent sur des habitants convaincus d'être des Armagnacs. En juin, l'affaire n'est pas réglée et le tribunal mène de nouvelles enquêtes³⁷. Un système de surveillance fonctionne, qui pourchasse jour et nuit les adversaires du duc, spécialement

³⁵ Duclos, *Œuvres complètes*, t. 4, Paris, 1806, pp. 67-74.

³⁶ Marcel Canat, *op. cit.* note 9, p. 208.

³⁷ *Ibid.*

dans le Mâconnais, « *qui est en la frontière desdits ennemis, [pour] iceulx ennemis rebouter et esloigner dudit pays* »³⁸. Les commissaires écartent de ses fonctions de receveur du bailliage Antoine Allioud³⁹, pourtant lié au parti bourguignon. Il est impliqué avec d'autres officiers dans des affaires de malversation qui les opposent au duc de Bourgogne⁴⁰. Sans être espion, Antoine Allioud menace les institutions et les intérêts bourguignons par ses activités frauduleuses et sa corruption. Détecté, surveillé, il est ensuite écarté.

La pratique du renseignement intérieur n'implique pas toujours d'actions secrètes ou l'emploi de la torture. Les tavernes sont le lieu par excellence de la conversation⁴¹. Elles sont au cœur de la circulation de la parole et de la contestation : buveurs, observateurs, agents de l'autorité ou informateurs s'y croisent. Les aubergistes tiennent à jour des registres sur lesquels sont inscrits les noms des étrangers. À Troyes⁴², comme à Châlons-en-Champagne⁴³, ces registres sont mis à la disposition de la justice « *deux heures après ce qu'ilz [les hôtes] seront adrivez* ». Les aubergistes sont les mieux placés pour livrer un renseignement d'opinion, de sécurité publique et un renseignement criminel. Sonder l'opinion, suivre les contestations pouvant troubler l'ordre public cela relève de l'information générale. Ce n'est pas une activité qui nécessite une démarche secrète de collecte de l'information. Ainsi, en 1476, un aubergiste de Brisach donne à des espions strasbourgeois une lettre dans laquelle il mentionne que les maires de Laufenburg et Seckingen, venus mangés dans son établissement, ont demandé du secours à Brisach contre les bourguignons. Dans la quête du renseignement intérieur, les enseignes sont les relais de l'information.

Conclusion

La pratique du renseignement est ancienne mais les textes qui théorisent le rôle de l'espion et de son emploi se font plus nombreux aux XIV^e et XV^e siècles. Sans doute en raison de la prise de conscience qu'espionner revient à trahir. Les princes et les villes maîtrisent les trois champs d'application du renseignement : militaire, extérieur et intérieur. Dans une quête cohérente de renseignements, ils s'appuient sur un outil de pilotage : le plan de recherche et entretiennent un réseau complet et varié d'agents compétents en voie de professionnalisation. Les taupes, les agents dormants ou les agents infiltrés sont déjà d'un emploi répandu. En parallèle, ils développent des pratiques de renseignement intérieur pour se protéger des comploteurs de tous poils. L'espion parfois décrit comme *un homme à utiliser, pas à connaître*⁴⁴ sort de l'ombre. Pour la période du Moyen Âge il devient possible de suivre des trajectoires individuelles en s'appuyant sur les documents de la pratique. Les princes savent user de ce terreau et des vocations qu'il porte. Loin de négliger, ou de mépriser le renseignement, ils en ont fait un instrument essentiel de leur gouvernement.

³⁸ *Ibid.*, p. 317.

³⁹ Archives départementales de la Côte d'Or, B 5 081, fol. 1r°.

⁴⁰ *Ibid.*, B 5 082, fol. 22r°.

⁴¹ Claude Gauvard, « Rumeur et stéréotypes à la fin du Moyen Âge », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge*, xxiv^e Congrès de la SHMESP, Avignon, Juin 1993, Paris : Publication de la Sorbonne, 1994, pp. 169-170.

⁴² *Registre de délibérations de la ville de Troyes (1429-1433)*, Alphonse Roserot éd., Collection de documents inédits relatifs à la ville de Troyes et à la Champagne méridionale, t. 3, 1885, pp. 244-245.

⁴³ *Registre de délibérations du conseil de ville de Châlons-en-Champagne (1417-1421)*, *op. cit.* note 32, p. 48.

⁴⁴ John Le Carré, *Le miroir aux espions*, Paris : Laffont, 1965, cité dans : Eric Denécé, *Les services secrets français sont-ils nuls ?* Paris : Ellipses, 2012.